



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de septembre 2022

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2022
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

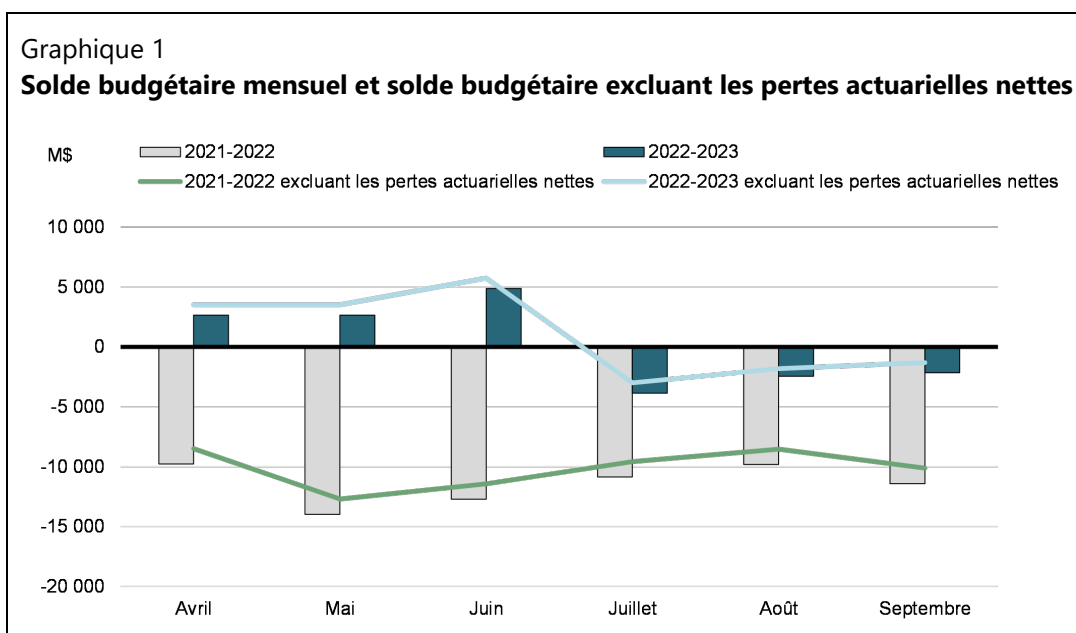
No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Septembre 2022

Le mois de septembre 2022 s'est soldé par un déficit budgétaire de 2,2 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 11,4 milliards en septembre 2021. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 1,3 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 10,1 milliards pour la même période de 2021-2022. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Les résultats financiers du gouvernement pour 2022-2023 continuent de s'améliorer comparativement à ceux de 2021-2022, à mesure que l'incidence budgétaire de la crise de COVID-19 et le niveau sans précédent de mesures d'intervention temporaires relatives à la COVID-19 s'atténuent.



Comparativement à septembre 2021 :

- Les revenus ont augmenté de 4,5 milliards (16,9 %), en raison d'une amélioration générale des sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 4,8 milliards de dollars (13,7 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises causée par la fin des mesures temporaires relatives à la COVID-19.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (24,0 %), ce qui est principalement attribuable à la hausse des taux d'intérêt.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,4 milliard de dollars (34,1 %), principalement en raison d'un rajustement effectué dans l'année courante pour tenir compte des dernières évaluations actuarielles annuelles du gouvernement. Un rajustement semblable n'a été fait qu'en octobre de l'année précédente.

Avril à septembre 2022

Pour la période d'avril à septembre de l'exercice 2022-2023, le gouvernement a affiché un excédent budgétaire de 1,7 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 68,6 milliards pour la même période de 2021-2022. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 6,6 milliards, comparativement à un déficit de 60,9 milliards pour la période d'avril à septembre 2021-2022.

Comparativement à 2021-2022 :

- Les revenus ont augmenté de 32,8 milliards de dollars (18,6 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 40,3 milliards de dollars (17,9 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises causée par la fin des mesures temporaires relatives à la COVID-19.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,6 milliards de dollars (47,8 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 2,8 milliards de dollars (36,1 %), principalement en raison d'un rajustement en août 2022 pour refléter les évaluations actuarielles mises à jour préparées pour les *Comptes publics du Canada 2022*. Un rajustement semblable n'a été fait qu'en octobre de l'année précédente.

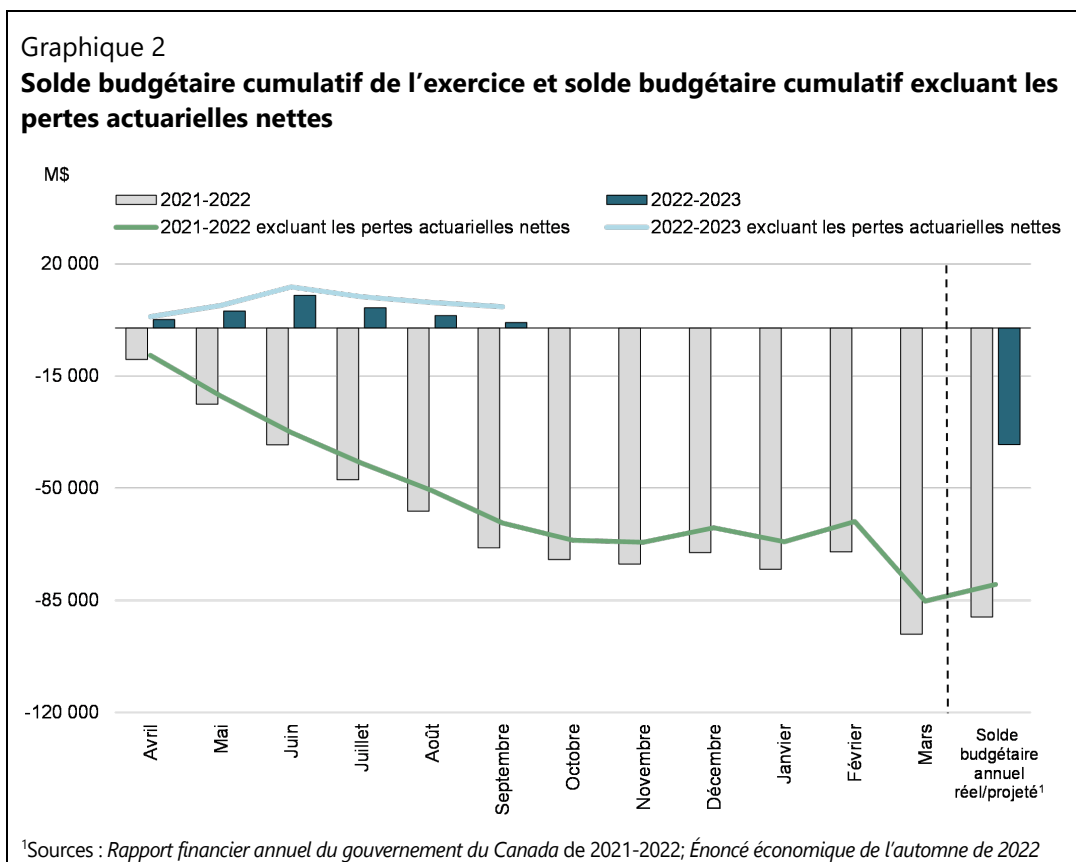


Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Septembre		Avril à septembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Opérations budgétaires				
Revenus	26 850	31 375	175 817	208 573
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-34 951	-30 169	-224 995	-184 654
Frais de la dette publique	-2 030	-2 518	-11 692	-17 277
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-10 131	-1 312	-60 870	6 642
Pertes actuarielles nettes	-1 283	-845	-7 698	-4 920
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-11 414	-2 157	-68 568	1 722
Opérations non budgétaires	17 065	-5 930	-5 160	-31 382
Ressources ou besoins financiers	5 651	-8 087	-73 728	-29 660
Variation nette dans les activités de financement	-25 105	-11 835	76 398	14 414
Variation nette de la trésorerie	-19 454	-19 922	2 670	-15 246
Trésorerie à la fin de la période			62 059	77 015

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en septembre 2022 se sont élevés à 31,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,5 milliards de dollars (16,9 %) par rapport à septembre 2021 en raison d'une amélioration générale de l'activité économique relativement aux répercussions les plus importantes de la COVID-19 au cours de l'exercice précédent.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 3,9 milliards de dollars (17,0 %) par rapport à la même période en 2021-2022.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 49 millions de dollars (13,0 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (16,2 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, le produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (16,9 %).

Les revenus de la période d'avril à septembre pour l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 208,6 milliards de dollars, en hausse de 32,8 milliards (18,6 %) par rapport à la même période de 2021-2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 26,9 milliards de dollars (18,1 %) par rapport à la même période en 2021-2022, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 pesaient sur les revenus, et en raison de la forte croissance économique qui se reflète particulièrement dans le revenu des sociétés et des particuliers ainsi que dans la vente au détail. Pour sa part, la portion fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 18 millions pour la période d'avril à septembre, pour passer à 92 millions de dollars.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (36,2 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (11,8 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 3,5 milliards de dollars (28,3 %), principalement sous l'effet des revenus d'intérêts plus élevés.

Tableau 2

Revenus

	Septembre			Avril à septembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	14 022	15 333	9,3	85 555	92 561	8,2
Sociétés	3 856	5 528	43,4	28 999	41 372	42,7
Non-résidents	705	878	24,5	4 167	6 130	47,1
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	18 583	21 739	17,0	118 721	140 063	18,0
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 120	3 646	16,9	22 384	26 742	19,5
Taxes sur l'énergie	481	516	7,3	2 547	2 760	8,4
Droits de douane à l'importation	459	613	33,6	2 705	3 297	21,9
Autres taxes et droits d'accise	448	491	9,6	2 858	3 302	15,5
Total des taxes et droits d'accise	4 508	5 266	16,8	30 494	36 101	18,4
Total des revenus fiscaux	23 091	27 005	17,0	149 215	176 164	18,1
Produits issus du cadre du prix de la pollution	377	426	13,0	2 614	3 560	36,2
Cotisations d'assurance-emploi	1 400	1 627	16,2	11 676	13 058	11,8
Autres revenus	1 982	2 317	16,9	12 312	15 791	28,3
Total des revenus	26 850	31 375	16,9	175 817	208 573	18,6

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de septembre 2022, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 30,2 milliards de dollars, soit une baisse de 4,8 milliards (13,7 %) par rapport à septembre 2021.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont diminué de 2,8 milliards de dollars (23,6 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (14,5 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, comme il a été annoncé dans le budget de 2021, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 1,8 milliard de dollars (57,7 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 1,7 milliard de dollars (100,0 %), en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique, de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 36 millions de dollars (1,7 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont diminué de 0,3 milliard de dollars (5,0 %), principalement en raison d'un rajustement effectué pendant l'année courante pour tenir compte d'une estimation révisée des recouvrements relatifs à l'abattement du Québec.
- Le retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution a diminué de 36 millions de dollars (59,0 %). On continuera de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 1,6 milliard de dollars (9,8 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 2,7 milliards de dollars (100,3 %) en raison de la fin du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,4 %).
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (11,0 %), sous l'effet de divers facteurs, dont la hausse des charges liées au personnel et aux soins de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (24 %), principalement sous l'effet de taux d'intérêt plus élevés.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,4 milliard de dollars (34,1 %) en raison principalement d'un rajustement pendant l'année courante pour tenir compte des dernières évaluations actuarielles annuelles du gouvernement. Un rajustement semblable n'a été fait qu'en octobre de l'année précédente.

Pour la période d'avril à septembre de l'exercice 2022-2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 184,7 milliards de dollars, soit une baisse de 40,3 milliards (17,9 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 24,9 milliards de dollars (30,6 %).

- Les prestations aux aînés ont augmenté de 3,1 milliards de dollars (10,4 %), principalement en raison de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 13,6 milliards de dollars (55,4 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 13,2 milliards de dollars (98,2 %), principalement en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 1,2 milliard de dollars (9,0 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en 2021-2022.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (3,0 %), ce qui est principalement attribuable aux transferts pancanadiens relatifs à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, qui ont commencé en 2021-2022, ainsi qu'à la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires. Ces augmentations ont été compensées en partie par une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier des versements du Fonds pour le développement des collectivités du Canada et des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale.
 - Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont diminué de 0,4 milliard de dollars (10,3 %), ce qui est attribuable en grande partie à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.
 - Les charges de programmes directes ont diminué de 16,3 milliards de dollars (16,8 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 17,3 milliards de dollars (100,7 %) en raison de la clôture du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 1,6 milliard de dollars (5,2 %), en grande partie sous l'effet de l'élimination temporaire des mesures d'intervention temporaires liées à la COVID-19 et d'un paiement unique versé aux aînés de 75 ans et plus en août 2021. Cette diminution a été compensée en partie par une augmentation des transferts ayant trait aux peuples autochtones et de l'aide internationale.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (5,3 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des charges de personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,6 milliards de dollars (47,8 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 2,8 milliards de dollars (36,1 %), en grande partie sous l'effet d'un rajustement en août 2022 pour tenir compte des évaluations actuarielles mises à jour préparées pour les *Comptes publics du Canada* de 2022. Un rajustement semblable n'a été fait qu'en octobre de l'année précédente.

Tableau 3

Charges

	Septembre			Avril à septembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 042	5 772	14,5	30 010	33 121	10,4
Prestations d'assurance-emploi	3 186	1 349	-57,7	24 552	10 943	-55,4
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	1 679	-	-100,0	13 468	241	-98,2
Prestations pour enfants	2 069	2 033	-1,7	13 365	12 159	-9,0
Total des principaux transferts aux particuliers	11 976	9 154	-23,6	81 395	56 464	-30,6
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 594	3 767	4,8	21 563	22 604	4,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 289	1 328	3,0	7 737	7 969	3,0
Péréquation	1 743	1 827	4,8	10 455	10 960	4,8
Formule de financement des territoires	298	310	4,0	2 593	2 695	3,9
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	-	s.o.	-	2 219	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	2 320	1 134	-51,1
Soins à domicile et soins de santé mentale	81	-	-100,0	831	1	-99,9
Autres arrangements fiscaux ²	-471	-1 022	-117,0	-2 848	-3 647	-28,1
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 534	6 210	-5,0	42 651	43 935	3,0
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	61	25	-59,0	3 588	3 219	-10,3
Charges de programmes directes						
Subvention salariale d'urgence du Canada	2 641	-9	-100,3	17 223	-122	-100,7
Autres paiements de transfert	5 322	5 450	2,4	30 729	29 127	-5,2
Charges de fonctionnement	8 417	9 339	11,0	49 409	52 031	5,3
Total des charges de programmes directes	16 380	14 780	-9,8	97 361	81 036	-16,8
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	34 951	30 169	-13,7	224 995	184 654	-17,9
Frais de la dette publique	2 030	2 518	24,0	11 692	17 277	47,8
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	36 981	32 687	-11,6	236 687	201 931	-14,7
Pertes actuarielles nettes	1 283	845	-34,1	7 698	4 920	-36,1
Total des charges	38 264	33 532	-12,4	244 385	206 851	-15,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les autres arrangements fiscaux comprennent : le recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents, qui représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives, et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

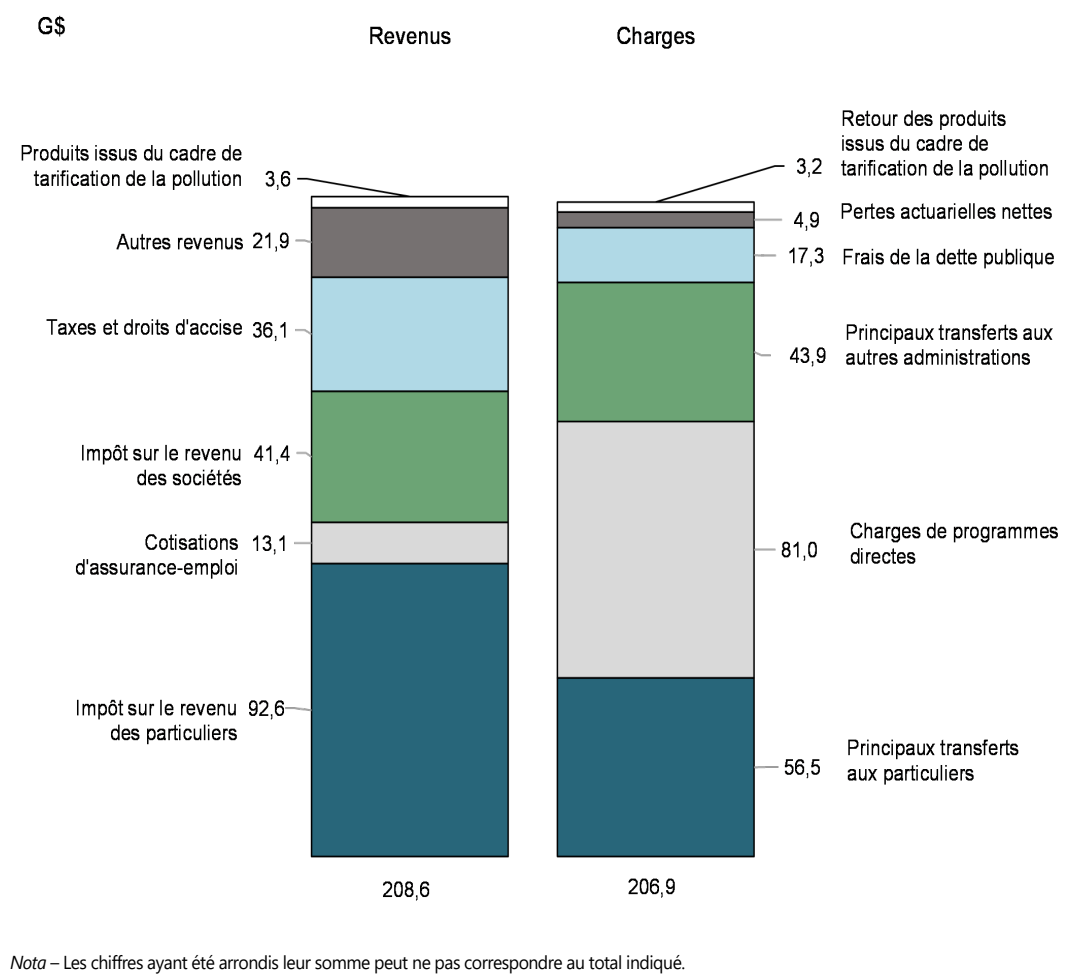
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Septembre			Avril à septembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paielements de transfert	26 534	20 830	-21,5	175 586	132 623	-24,5
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 067	5 159	1,8	29 078	30 919	6,3
Transports et communications	236	245	3,8	1 032	1 277	23,7
Information	37	-9	-124,3	221	135	-38,9
Services professionnels et spéciaux	1 372	1 356	-1,2	6 010	6 514	8,4
Location	293	267	-8,9	1 846	2 074	12,4
Réparation et entretien	318	313	-1,6	1 363	1 741	27,7
Services publics, fournitures et approvisionnements	471	815	73,0	3 820	3 532	-7,5
Autres subventions et charges	445	756	69,9	3 540	3 221	-9,0
Amortissement des immobilisations corporelles	170	429	152,4	2 453	2 560	4,4
Perte nette sur cession de biens	8	8	0,0	46	58	26,1
Total des autres charges	8 417	9 339	11,0	49 409	52 031	5,3
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	34 951	30 169	-13,7	224 995	184 654	-17,9
Frais de la dette publique	2 030	2 518	24,0	11 692	17 277	47,8
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	36 981	32 687	-11,6	236 687	201 931	-14,7
Pertes actuarielles nettes	1 283	845	-34,1	7 698	4 920	-36,1
Total des charges	38 264	33 532	-12,4	244 385	206 851	-15,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à septembre 2022)



Besoins financiers de 29,7 milliards de dollars d'avril à septembre 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu de l'excédent budgétaire de 1,7 milliard de dollars et des besoins financiers de 31,4 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à septembre 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 29,7 milliards, comparativement à des besoins financiers de 73,7 milliards pour la même période de l'exercice précédent. La diminution des besoins financiers en 2022-2023 est en grande partie attribuable à l'amélioration du solde budgétaire, compensée partiellement par une augmentation des besoins financiers découlant d'opérations non budgétaires, principalement en raison d'un écart dans le calendrier d'une année à l'autre des règlements en espèces pour les bons du Trésor arrivés à échéance, ce qui a eu une incidence sur les créditeurs, les charges à payer et les débiteurs.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Septembre		Avril à septembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-11 414	-2 157	-68 568	1 722
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs ¹	19 804	-5 450	8 215	-16 732
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 225	-642	7 330	4 926
Comptes de changes et produits dérivés ¹	-1 673	1 596	-11 071	-12 810
Prêts, placements et avances	-2 008	-1 573	-9 668	-6 196
Actifs non financiers	-283	139	34	-570
Total des opérations non budgétaires	17 065	-5 930	-5 160	-31 382
Ressources ou besoins financiers	5 651	-8 087	-73 728	-29 660

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Activités nettes de financement en hausse de 14,4 milliards de dollars

Le gouvernement a comblé ces besoins financiers de 29,7 milliards de dollars en haussant de 14,4 milliards la dette non échue et en puisant 15,2 milliards dans des soldes de trésorerie. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de septembre 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 77,0 milliards de dollars, soit 15,0 milliards de plus qu'à la fin du mois de septembre 2021.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Septembre		Avril à septembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Ressources ou besoins financiers	5 651	-8 087	-73 728	-29 660
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables ¹	3 315	-14 346	94 199	12 200
Bons du Trésor ¹	-29 596	4 127	-25 022	-3 683
Titres au détail	-2	-	-15	-
Total des emprunts en dollars canadiens	-26 283	-10 219	69 162	8 517
Emprunts en devises ¹	1 204	-1 599	7 220	6 040
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	-25 079	-11 818	76 382	14 557
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-26	-17	16	-143
Variation nette dans les activités de financement	-25 105	-11 835	76 398	14 414
Variation de la trésorerie	-19 454	-19 922	2 670	-15 246
Trésorerie à la fin de la période			62 059	77 015

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Dettes fédérales

La dette fédérale, ou déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année à l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulé de l'exercice, auquel s'ajoutent les autres éléments du résultat global et les gains et pertes de réévaluation.

Les autres éléments du résultat global se composent de certains gains et pertes non réalisés sur des instruments financiers ainsi que de gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swaps et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers. Tout comme dans le cas d'autres revenus ou pertes globaux, les gains et pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers (voir la note 8).

Le déficit accumulé a diminué de 5,4 milliards de dollars d'avril à septembre 2022, en raison de l'excédent budgétaire de 1,7 milliard de dollars, de 0,6 milliard constatés au titre des autres éléments du résultat global et de 3,1 milliards en gains de réévaluation nets.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

M\$

	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022		
	Note 8	30 sept. 2022	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	262 220	226 043	-36 177
Passifs financiers dérivés ¹	2 778	327	-2 451
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 043 989	1 056 189	12 200
Bons du Trésor	186 877	183 194	-3 683
Total partiel	1 230 866	1 239 383	8 517
Payable en devises	14 473	20 513	6 040
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	5 223	-143
Total de la dette non échue	1 250 705	1 265 119	14 414
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	167 666	165 323	-2 343
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	159 705	169 026	9 321
Autres passifs	7 707	5 655	-2 052
Total des régimes de retraite et autres passifs	335 078	340 004	4 926
Total de la dette portant intérêt	1 585 783	1 605 123	19 340
Total des passifs	1 850 781	1 831 493	-19 288
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	280 026	245 335	-34 691
Comptes d'opérations de change	104 031	120 649	16 618
Actifs financiers dérivés ¹	3 403	206	-3 197
Prêts placements et avances (après déduction des provisions) ²	207 031	213 842	6 811
Actifs des régimes de retraite du secteur public	9 203	9 203	-
Total des actifs financiers	603 694	589 235	-14 459
Dette nette	1 247 087	1 242 258	-4 829
Actifs non financiers	105 268	105 838	570
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 141 819	1 136 420	-5 399

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 30 septembre 2022 comprend des gains de réévaluation de 3,1 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à septembre 2022.

² Le montant du 30 septembre 2022 inclut des gains de 0,6 milliard de dollars au titre des autres éléments du revenu global enregistrés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises d'État pour la période d'avril à septembre 2022.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.
8. Reclassification de l'information comparative et rajustement aux soldes d'ouverture :
 - i) À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations découlant d'une entente, d'un contrat, de la loi ou d'une obligation implicite ou morale consistant à entreprendre des mesures particulières pour mettre hors service des immobilisations corporelles à la fin de leur vie utile. Cela comprend les activités comme la mise hors service de réacteurs nucléaires et l'enlèvement de l'amiante. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur le solde budgétaire de l'exercice en cours. Cette norme a été appliquée de manière rétroactive modifiée et les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau aux fins de *La revue financière*. Toutefois, un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 a été pris en compte dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif. Le montant de ce rajustement peut faire l'objet d'une révision à la lumière de nouveaux renseignements.

- ii) Également à compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers. Les instruments financiers comprennent les créances, les créditeurs, les titres de créances, les dettes et les dérivés, comme les contrats à terme et les swaps de devises. Selon la nouvelle norme, les dérivés, qui étaient indiqués auparavant au coût historique, sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Les variations de la juste valeur marchande des dérivés ne sont pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles sont plutôt imputées directement au déficit accumulé à titre gains et de pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme a également donné lieu à la reclassification de certains comptes, comme suit :
- les swaps de devises, indiqués auparavant comme faisant partie de la dette non échue, sont classifiés comme des dérivés et indiqués à l'extérieur de la dette non échue;
 - les contrats à termes, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont indiqués comme des dérivés;
 - les intérêts courus, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises);
 - les escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés, indiqués auparavant comme un poste distinct au sein des dettes non échues, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises).

Cette norme a été appliquée de manière prospective. Les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau, mais les soldes de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, reflète également un rajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023.

Voici le sommaire d'un rapprochement de la reclassification et d'un rajustement au solde d'ouverture de la situation financière du gouvernement au 1^{er} avril 2022 :

Tableau 8

Sommaire des reclassifications et rajustements aux soldes d'ouverture

M\$

	Solde de clôture au 31 mars 2022	Effet du changement sur la convention comptable pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Effet du changement sur la convention comptable pour les instruments financiers	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	260 288	6 095	(4 163)	262 220
Passifs financiers dérivés	-	-	2 778	2 778
Dettes portant intérêt				
Dettes non échues				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	1 030 896	-	13 093	1 043 989
Bons du Trésor	187 381	-	(504)	186 877
Total partiel	1 218 277	-	12 589	1 230 866
Payable en devises	14 451	-	22	14 473
Réévaluation de swaps de devises	(2 246)	-	2 246	-
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	7 443	-	(7 443)	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	-	-	5 366
Total de la dette non échue	1 243 291	-	7 414	1 250 705
Régimes de retraite et autres passifs	335 078	-	-	335 078
Total de la dette portant intérêt	1 578 369	-	7 414	1 585 783
Total des passifs	1 838 657	6 095	6 029	1 850 781
Actifs financiers				
Actifs financiers dérivés	-	-	3 403	3 403
Autres actifs financiers	600 291	-	-	600 291
Total des actifs financiers	600 291	-	3 403	603 694
Dettes nettes	1 238 366	6 095	2 626	1 247 087
Actifs non financiers	103 873	1 395	-	105 268
Dettes fédérales (déficit accumulé)	1 134 493	4 700	2 626	1 141 819

¹ Source : Comptes publics du Canada de 2022

Nota – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Novembre 2022